

VÉRITÉ ET JUSTICE POUR LES DISPARU(E)S EN ALGÉRIE

LETTRE D'INFORMATION

Rencontre avec François Hollande

Le président français a effectué un voyage officiel en Algérie les 19 et 20 décembre derniers. Durant ces deux jours, le président français, accompagné d'une importante délégation de ministres et de personnalités, a multiplié les rendez-vous et les actes symboliques à Alger et à Tlemcen.

En amont du voyage du président français, le CFDA a rencontré le 17 décembre, Emmanuel Bonne, conseiller de la présidence en charge du bureau Afrique du Nord au palais de l'Élysée et M. Desplechin chargé de l'Algérie et de l'Afrique du Nord au ministère des affaires étrangères. Nasser Dutow, Marta Semplici du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH) et Rachid Malaoui du SNAPAP ont soumis aux deux représentants du gouvernement français leur souhait de voir le Président rencontrer la société civile, ce qui n'était initialement pas prévu dans le programme. Ils ont également insisté pour que François Hollande saisisse l'occasion de son voyage pour faire du respect des droits de l'Homme un préambule à toutes négociations avec le gouvernement algérien et qu'il introduise dans ses échanges avec le président algérien la question du traitement des dossiers des disparus.

Bien que les observateurs aient estimé que la visite du président français marquait une avancée dans la reprise de relations pacifiées entre la France et l'Algérie, François Hollande n'a accordé qu'un temps très court aux discussions avec les organisations de la société civile. Une dizaine d'associations, dont le CFDA, ont ainsi été invitées à [rencontrer François Hollande](#) à l'ambassade de France à Alger. En tant que porte-parole du CFDA, Nasser Dutow a attiré l'attention du président sur la question des disparitions forcées en Algérie, et a présenté le projet de Charte alternative rédigée par les associations membres de la Coalition des victimes de terrorisme. La rencontre, n'a duré qu'une vingtaine de minutes.

Rencontres-échanges

Les familles d'Alger, Oran, Constantine, Jijel et Sétif ont partagé une expérience touchante et stimulante lors des rencontres-échanges organisées dans chacune des quatre villes du 9 au 16 novembre. Une juriste bolivienne dont le mari a été victime de disparition forcée et une juriste péruvienne spécialisée sur les droits de l'Homme et la justice transitionnelle ont témoigné devant les familles algériennes de leur expérience personnelle et professionnelle. Si les familles se sont montrées au départ un peu intimidées, les échanges ont été très émouvants et productifs. Les familles algériennes ont effectivement pu établir des parallèles entre leur situation et celle des proches de victimes de disparition forcée en Amérique latine. Le témoignage des deux intervenantes latino-américaines a de plus mis en évidence la similitude des procédés utilisés par les gouvernements et les forces armées dans les cas de disparition forcée.

La rencontre a ainsi donné aux familles algériennes une nouvelle perspective et une nouvelle vision de leur lutte et les a encouragées à poursuivre leur lutte. Le combat mené par les familles latino-américaines, qui dans certains pays a débouché sur l'ouverture d'enquêtes et sur la condamnation des responsables a redonné de l'espoir aux familles qui y ont vu un exemple à suivre pour obtenir la Justice et la Vérité.

A l'issue des rencontres – échanges, les familles d'Oran se sont engagées à organiser à nouveau des rassemblements une fois par mois. Le premier a eu lieu le 10 décembre à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme et a été largement couvert par [la presse algérienne](#).

A Constantine et à Sétif, les familles se sont entendues pour organiser une réunion à Constantine.

Séminaire « Nous voulons la vérité : la recherche de la vérité et la lutte de la société civile »

Des intervenants de marque se sont retrouvés autour du mot d'ordre « Nous voulons la Vérité ! », thème du séminaire organisé par le CFDA en collaboration avec Djazairouna et Somoud dans le cadre de la Coalition d'associations des victimes des années 90, le 17 novembre à Alger. La journée était divisée en deux sessions : la première axée sur le rôle de la société civile et sur les moyens de la mobiliser. La seconde visait à présenter les voies judiciaires et les méthodes scientifiques pour la recherche de la vérité (documentation, préservation de la mémoire, banque de données ADN).

Le public d'une soixantaine de participants était composé d'avocats, juristes, militants, proches de disparus et journalistes. Des spécialistes d'horizon très différents sont intervenus : en plus du témoignage d'une mère de disparus et de l'intervention de représentants des associations de la Coalition, les juristes bolivienne et péruvienne qui avaient rencontré les familles au cours des rencontres - échanges des jours précédents ont présenté le phénomène des disparitions forcées dans leur pays, permettant d'établir des parallèles avec la situation algérienne des années 1990 et d'ouvrir des pistes de réflexion sur la manière dont la société civile peut intervenir pour que l'établissement de la vérité progresse.

Tania Delabarde, docteur en anthropologie et archéologie est intervenue par vidéo conférence pour expliquer son travail d'identification des ossements humains.

Karima Bennoune, enseignante chercheur en droit international à l'université de Californie a parlé du problème de la préservation de la mémoire et de l'importance de mettre en place une documentation riche recueillant tous les témoignages des familles et des victimes de disparition forcée ainsi que les informations concernant les charniers et les corps enterrés sous X.

Les différentes interventions ont été l'objet de débats animés et la journée s'est terminée sur une conclusion pleine d'optimisme de Mouloud Boumghar, professeur de droit public à l'université du Littoral.

Formation en droit

Le succès du cycle des formations en droit international des droits de l'Homme s'est confirmé lors de la sixième session qui s'est tenue à Alger les 12 et 13 octobre 2012. Comme les éditions précédentes, elle a été animée par des spécialistes en droit international des droits de l'Homme à destination d'un réseau d'avocats et de juristes algériens.

Lors de cette formation, les participants ont travaillé à une campagne de plaidoyer « rappel à la loi », appelant les tribunaux algériens à appliquer le principe de la primauté du droit international. Les participants ont ensuite rédigé un argumentaire juridique à l'attention des rapporteurs spéciaux pour dénoncer les violations des droits de l'Homme subies par M. Kherba et ont travaillé sur un cas pratique de disparition forcée.

Plaidoyer à la 52ème session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP)

Le CFDA a poursuivi ses actions de plaidoyer en participant à la 52ème session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (CADHP) qui s'est tenue du 9 au 22 octobre 2012 à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

Le CFDA a dénoncé l'état préoccupant des droits de l'Homme en Algérie. En même temps, le CFDA a voulu faire le suivi de l'affaire introduite en 2007 devant la CADHP en collaboration avec la FIDH. En effet, le CFDA constate que cette affaire a été maintes fois reportée.

Enfin, la session de la CADHP a été une occasion pour le CFDA de nouer des contacts avec d'autres ONG actives en Afrique.

Manifestation pour la journée internationale des droits de l'Homme, Alger et Oran.

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, SOS Disparus a organisé des rassemblements à Alger et à Oran, mobilisant beaucoup de familles. Une fois de plus, [la police a violemment dispersé](#) la manifestation à Alger et a empêché qu'elle ne se déroule au lieu initialement prévu. La presse algérienne a couvert de manière importante la manifestation du CFDA en dénonçant la violence de la police.

La manifestation d'Oran s'est déroulée sans incident et a marqué le regain d'activités des bureaux d'Oran. Le dynamisme de l'équipe du CFDA a en effet permis dans les dernières années de renforcer le lien avec les familles et de les convaincre de l'importance d'organiser régulièrement des actions communes. Plus d'une cinquantaine de familles étaient présentes et le quotidien El Watan a publié un premier rassemblement, les familles ont décidé de faire de ce rassemblement un rendez-vous mensuel.

design: www.mountdesign.be

N° 45 | 10-11-12 2012



Rencontre avec François Hollande à l'ambassade de France à Alger.



Les intervenantes bolivienne et péruvienne à la rencontre-échange



La manifestation du 10 décembre à Oran

BRÈVES

Rencontre avec la société civile algérienne et les représentants de l'Union européenne

Le CFDA s'est joint à d'autres associations (FIDH, REMDH, LAD-DH) pour la rédaction d'une [lettre ouverte](#) à l'occasion de l'ouverture des négociations du Plan d'action UE-Algérie dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Cette lettre, transmise à plusieurs instances européennes, fut l'occasion de rappeler à l'UE son engagement à respecter les droits de l'Homme dans ses relations bilatérales, notamment avec l'Algérie..

Intervention de Nasser Dutow à la conférence « L'Europe, acteur d'un nouveau partenariat avec l'Algérie ? »

Le 6 décembre, Nasser Dutow a été invité à intervenir lors d'une conférence à Paris intitulée « L'Europe, acteur d'un nouveau partenariat avec l'Algérie ? » organisée par le think tank Ecolo Europa. A quelques jours de la visite de François Hollande en Algérie, la rencontre avait pour objectif de débattre des perspectives d'un nouveau partenariat entre l'Union Européenne et l'Algérie, et plus globalement avec la rive Sud de la Méditerranée. A cette occasion, Nasser Dutow a parlé de la situation des familles de disparus en Algérie et des difficultés qu'elles rencontrent quotidiennement pour obtenir la vérité sur leur sort. A ses côtés sont intervenus Benjamin Stora, Mélissa Rahmouni et Daniel Cohn-Bendit.

Manifestation du 58ème anniversaire du déclenchement de la révolution

Le 1er novembre, les familles ont célébré comme chaque année l'anniversaire du déclenchement de la révolution. Alors que les autorités ont commémoré cet événement en grande pompe, les familles de disparus ont tenu à fêter cette date historique en organisant une nouvelle manifestation devant la Grande-Poste à Alger. A l'occasion de ce rassemblement, SOS Disparus a reçu dans ses bureaux la visite d'Ahmed Kaaniche de Human Rights Watch. Les membres de SOS Disparus ont discuté avec lui de l'histoire et des activités de l'association, du combat des familles, des conséquences de l'interdiction des rassemblements, et des revendications des familles.

Les familles témoignent sur El Magharibia

La chaîne de télévision El Magharibia s'est rendue le 24 octobre au siège de SOS Disparus afin de recueillir les témoignages de proches de disparus. 24 familles ont raconté face à la caméra les circonstances de la disparition de leurs proches et ont parlé de leur travail aux côtés de SOS Disparus.

Rencontre à la résidence de l'ambassadrice de Suède

Fatima Yous et Hacène Ferhati ont assisté à une rencontre organisée par l'ambassadrice de Suède Madame Eva Ennéus et la chargée des affaires des Pays-Bas Madame Isabelle Van Tol, à la résidence de la première. L'événement s'est déroulé autour de la projection du documentaire « Justice for sale » traitant du combat d'une avocate congolaise pour la défense des droits de l'Homme dans son pays.

Dîner à l'ambassade du Canada à Alger

Dans le cadre de la visite à Alger du juge Yves de Montigny, Madame l'ambassadrice Geneviève des Rivières, a invité SOS Disparus à un dîner à la Résidence Officielle du Canada avec d'autres associations algériennes le 22 novembre. Merouane Bendjael a témoigné de la lutte des familles de disparus pour la vérité et du harcèlement dont sont victimes celles qui refusent les indemnisations.

Participation au séminaire « Kifkif devant la loi »

SOS Disparus a pu mesurer la crédibilité qu'il a acquise au cours des dernières années en étant invité à un séminaire organisé par les associations Djazairouna et Tharwa Fadhma N'Soumeur, sur les procédures internationales contre les discriminations à l'égard des femmes. Ce séminaire s'est organisé dans le cadre de la campagne « Kifkif devant la loi ». Il a été animé par Ghania Graba professeur de droit à l'université d'Alger et Karima Bennoune professeure en Droits de l'Homme à l'université de Californie. Karima Bennoune a profité de son passage à Alger pour montrer son ouvrage sur les femmes algériennes militantes à Nasser Dutow à qui elle a consacré un chapitre.

REVUE DE PRESSE

[Revue de presse du mois d'octobre](#)

[Revue de presse du mois de novembre](#)

[Revue de presse du mois de décembre](#)

COMMUNIQUÉS

[Algérie-Italie: Le respect des droits de l'Homme doit être à l'agenda du Sommet Italie-Algérie du 14 novembre 2012](#)

[Algérie: L'exercice de la liberté d'association toujours entravée](#)

[Algérie: Condamnation du défendeur des droits de l'Homme Yacine Zaid en première instance](#)

CFDA CONTACTS

112 rue de Charenton
75012 Paris
T: 00 33 (0)1 43 44 87 82
F: 00 33 (0)1 43 44 87 82
M: cfda@disparus-algerie.org
www.algerie-disparus.org

VOTRE INSCRIPTION

Si vous désirez vous désinscrire de la newsletter veuillez cliquer [ici](#)